Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 57 (1969)

Heft: 102

Artikel: Les femmes sous les drapeaux ?

Autor: S.Ch.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272414

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Retour: 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève

MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice : EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

Novembre 1969 - Nº 102

57e année



Mme H. Nicod-Robert

Administration Mme Lechner-Wiblé 19, av. L.-Aubert

Publicité : Annonces suisses S.A. 1, rue du Vieux-Billard 1205 Genève

Abonnement : (1 an) Fr. 10.— Suisse Fr. 11.— Etranger

Abonnement de solidarité féminine : Fr. 15.— Abonnement de soutien Fr. 15.—

y compris les numéros spéciaux

Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale 1211 Genève 1

L'EROTISME

Libération?

Esclavage?

Tant que le déferlement érotique semblait vouloir se cantonner dans les seuls pays nor-diques, nous y avons assisté avec sérénité. Il a fallu ressentir dans notre pays les premiers remous de la vague de fond pour réaliser que,

a fallu ressenur uuns noue persone de la vague de fond pour réaliser que, probablement, nous ne passerions pas miraculeusement entre les gouttes.

Des bombes ont éclaté ici et là qui firent du bruit jusque chez nous: la foire de l'érotisme à Copenhague, un disque passé sur les ondes françaises, puis interdit. Parallèlement, l'attaque se généralise: la publicité fait une véritable débauche d'érotisme, le cinéma l'exploite à fond (pas moins de trois films du



Cette illustration est tirée de la brochure « Musées et bibliothèques de Genève »

féminins Des experts estiment qu'environ un quart seulement des alcooliques qui auraient be-soin, dans notre pays, d'un traitement, sont suivis par les services médico-sociaux. (En suivis par les services médico-sociaux. (En effet, on évalue à environ 100 000 les alcooliques en Suisse, tandis que les services médico-sociaux ne s'occupent que de 27 000 cas). Cette proportion est sans doute encore inférieure en ce qui concerne les femmes. Non seulement la femme alcoòlique fait-elle souvent preuve d'un pouvoir de dissimulation extraordinaire, souvent son entourage aussi cherche à câcher la véritable situation, au lieu de chercher de l'aide au dehors.

Causes de l'augmentation de ces abus

Le professeur Kieholz explique comme suit l'accroissement des abus de médicaments et

« L'industrialisation et l'urbanisation crois-santes qui contribuent pour une large part, et de plus en plus, à détacher l'homme mo-derne des vraies valeurs et de tout ce qui touche ses semblables sont probablement à l'origine d'un besoin accru de corriger la réa-lité et de se soustraire par des moyens facti-ces aux exigences du monde ambiant. »

L'augmentation de l'alcoolisme féminin s'explique encore par les bouleversements profonds qu'a subi la vie féminine au cours des dernières décennies. En assumant des activités réservées jadis aux hommes, les femmes ont adopté des coutumes masculines et, sur les contractes de la contraction de la con entre autres, certaines habitudes de boisson. Dand l'hebdomadaire « Jours de France » un sociologue a caractérisé la situation, dans le sociologue a caractérisé la situation, dans le cadre d'un reportage réalisé par le Haut comité d'études et d'information sur l'alcoolisme, comme suit : « Il y a une prise de responsabilité de la part de la femme, qui n'est pas encore achevée et que contrarie le désir de s'affirmer. La liberté toute neuve, acquise ces derniers temps, la grise. Comme l'homme, elle travaille et participe aux freis du mêna. elle travaille et participe aux frais du ménage. Elle conduit, elle fume et... elle boit. »

Autre facteur non négligeable : la femme Autre facteur non négligeable : la temme est soumise aux influences de la publicité des industries de boissons alcooliques poursuivant le but de gagner la femme à la consommation de leurs produits.

Il importe donc que la femme prenne cons-cience de ces influences favorisant l'abus de médicaments et d'alcool pour y résister efficacement.

Ida Odermatt-Surv

Problèmes médico-sociaux

L'accroissement du nombre de pharmacomanes a incité, en 1965, la Conférence suisses des directeurs cantonaux des Offices sanitaires à instituer une commission spéciale, chargée d'une enquête relative aux

Abus de médicaments

Le président de cette commission, le professeur P. Kielholz, l'éminent psychiatre bâlois, a publié un rapport sur les résultats de l'enquête dans le « Bulletin des médecins suisses ». Il y constate que l'abus de médicaments a augmenté, au cours des dernières années, dans un plus forte proportion que la population. La progression la plus marquée est celle des abus d'hypnotiques (somnifères), avec une nette dominance des femmes d'âge moyen. Les abus d'analgésiques ont égale-ment continué à croître ces derniers dix ans. Là encore, on a pu constater que les femmes d'âge moyen forunissent le plus gros contin-

Conclusions

Dans son rapport le professeur Kielholz constate : « L'augmentation des abus de médicaments ne saurait néanmoins être considérée isolément. L'alcoolisme en hausse, la participation toujours plus élevée d'adolescents et de femmes parmi les malades de cette catégorie représentent pour notre pays de graves problèmes médico-sociaux.»

La preuve de la constatation que l'alcoo-lisme représente pour notre pays un grave

problème médico-social, plus grave encore que celui des abus de médicaments, est four-

nie par la statistique : En moyenne de la période 1961-1965 (1965 est la dernière année pour laquelle ces chif-fres ont été publiés) les **admissions premières dans les cliniques psychiatriques** ont été, se-lon le Bureau fédéral de statistique :

	au total	dont des femmes
pour alcoolisme	1195	172
pour autres toxicomanies, (y compris les abus de médi- caments)	157	103

Qu'en est-il de l'alcoolisme féminin?

L'affirmation du professeur Kielholz que les femmes sont toujours plus nombreuses parmi les cas d'alcoolisme, est à son tour confirmée par des données statistiques (émanant du Bureau fédéral de statistique) :

nant du Bureau fédéral de statistique):

Les décès féminins par suite de cirrhose du foie avec alcoolisme ont dépassé pour les années 1986/88 de 145 % ceux des années d'avant-guerre 393/38. (Augmentation de la population: 35 %.)

Les admissions premières de femmes pour cause d'alcoolisme dans les hôpitaux psychiatriques suisses accusent, pour 1961/65, par rapport à 1933/38, une augmentation de 187 %.

Les nouvelles admissions auprès des services médico-sociaux des années 1959/67 sont de 27 % supérieures à celles des années 1951/58. Ce sont principalement les nouvelles admissions de femmes au-dessous de 30 ans qui ont augmenté, puisque pour cette catégorie d'âge l'augmentation est de 43 %.

Les femmes sous les drapeaux?

On pouvait lire dans les journaux du 4 septembre dernier la nouvelle surprenante qu'« un groupe de travail vient de se créer qu « un groupe de travail vient de se créer à Berne, pour lancer une initiative pour le devoir de servir généralisé. Ce comité demande que le devoir de servir soit étendu aux femmes, en cas d'introduction éventuelle du suffrage féminin. L'initiative pourrait être retirée, si la votation fédérale sur l'introduction du suffrage féminin enregistre un résultat négatif. »

tion du suffrage féminin enregistre un résultat négatif. »

Nous ne dirons pas ce que nous pensons de ce chantage inqualifiable, mais nous donerons la parole à un pasteur, M. Paul Vallotton, qui prononça deux discours à la cathédrale de Lausanne en octobre et novembre 1917 sur le suffrage féminin.

Ainsi, depuis 50 ans, les mêmes idées reviennent périodiquement sur le tapis...

viennent périodiquement sur le tapis...

Il y a... la fameuse objection de l'impôt du sang, que les hommes sont censés payer par le service militaire et qui leur vaudrait, à bon droit, nous ditendique de la consense de la consense

donne des enfants au pays... Décidément il faut re-noncer à cette objection de l'impôt du sang qui, au premier abord, fait illusion, mais qui, en réalité, entasse l'odieux sur l'absurde.

Voici une autre citation tirée d'un des discours du pasteur P. Vallotton :

discours du pasteur r. Vainotron:
... L'égalité des droits de l'homme et de la femme, je l'affirme dès le début au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré au monde.
Et d'abord, du moment que la femme, aussi bien que l'homme, est une personne et non pas une chose; une personne et non pas une demi-personne, non pas un être inférieur, un être secondaire, un simple accessoire de l'homme; une personne dotée d'une conscience qui la rend responsable vis-à-vis d'elle-même, vis-à-vis des hommes et vis-à-vis de Dieu; du moment qu'il en est ainsi, par droit de nature la femme est l'égale de l'homme...

une personne toujours bien conseillée:



La cliente SOCIÉTÉ DΕ **BANQUE SUISSE** genre, médiocres, sur les écrans lausannois, cette semaine), le théâtre s'en mêle, la mode suit. Dans un pays voisin et ami, les librairies spécialisées, qui ne vendent que de l'érotisme, éclosent comme fleurettes au printemps. Hommes et femmes s'y ravitaillent, y font moisson de « documentation » surtout photographique. Les jeunes ne restent pas en ar-rière. Rappelons-nous l'assemblée du suffrage du 1er mars de cette année. L'emblème brandi par un groupe d'excitées ne laisse aucun doute sur le genre de libertés revendiquées.

(Suite page 6)

SOMMAIRE

Page 2 : Jouets bien choisis, plaisir de longue du-

Page 3 : Les députées genevoises - Fribourgeoises, citoyennes à part entière

Page 4 : Tessin, ça y est!

Page 5 : La graphiste

Page 6 : Les résultats des élections communales vaudoises

A NOS ABONNĖS

Dans quelques semaines commencera une mée toute neuve et à cette occasion le comité du journal est heureux d'annoncer à ses abonnés que « Femmes suisses - et le Mou-vement féministe » fera peau neuve. A une venient ferimines » terà peda netive. A une nouvelle présentation correspondra aussi une nouvelle formule du journal. Cependant celui-ci restera fidèle au but qu'il poursuit depuis que sa fondatrice Emilie Gourd a eu le cou-rage et l'énergie de lancer le vaillant « Mourage et l'energie de lancer le valliant « Mou-vement féministe ». Les temps changent, les circonstances se modifient, il faut savoir « rester dans le vent ». N'en disons pas plus pour le moment, la surprise doit rester en-tière. Tout cela nous oblige à revoir nos tarifs qui seront les suivants dès janvier 1970 :

abonnement de soutien: Fr. 15.—; abonnement simple: Fr. 10.—; abonnement pour l'étranger: Fr. 11.—.